Service de broyage pour les habitants Padiès

POUR VOS TAILLES
DE HAIES ET VOS
BRANCHAGES

FAITES LE CHOIX DU BROYAGE!



- 1 Evitez les trajets vers la déchèterie
- 2 Repartez avec votre broyat
- 3 Enrichissez le sol de votre jardin

Padiès

Jeudi 13 Novembre 2025 de 13h30 à 16h30

GRATUIT Inscription obligatoire en Mairie 05 63 53 42 48











Profitez du service de broyage organisé par la Communauté de Communes Val 81 pour vos branchages et tailles de haies.

Comment ça fonctionne?

2 campagnes de broyage par an

(Au printemps et à l'automne)

♦ Inscription obligatoire auprès de sa mairie

Que puis-je faire broyer?

Déchets autorisés :

- Diamètre des déchets verts acceptés : 14 cm
- Uniquement les tailles de haies et branchages avec ou sans feuilles

Déchets non autorisés :

- La pelouse, les fleurs et plantes
- Végétaux humides en cours de décomposition
- Les cordes, les piquets et fils de fer
- Tout autre élément risquant d'endommager la machine est strictement interdit

Comment utiliser le broyat?



En paillage

Pour mon compost

J'en ai trop? Don à un voisin









